#### Mardi 9 mai 2023

# NEWSLETTER

#### Unité FSE de la DREETS Grand Est



#### L'ÉDITO DE CORINNE CHERUBINI

Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est

La parution de la 10° édition de la newsletter de l'Unité FSE me donne l'occasion de saluer la qualité des projets cofinancés par le FSE en Grand Est comme le souligne, entre autre, celui qui a été récompensé par un trophée des initiatives dans la catégorie « Inclusion », lors de la 6° édition du village des initiatives FSE à Paris les 16 et 17 mars dernier, à savoir l'association des Papillons Blancs en Champagne. Cette dynamique est encourageante et signe la mobilisation de tous.

Dans l'actualité de nos appels à projets, le dernier publié en date du 16 mars 2023 concerne le Fonds de Transition Juste. Consultable sur MDFSE+ et en ligne sur le site de la DREETS Grand Est et sur fse.gouv.fr, il vise principalement l'adaptation (formation et/ou reconversion) des compétences des salariés dans les principales industries concernées par la décarbonation. Cet appel à projet offre un nouveau chemin alliant transition écologique et sécurisation des parcours professionnels des salariés et vous aurez l'occasion de le découvrir dans cette nouvelle newsletter.

L'année 2023 verra également d'autres appels à projets publiés par la DREETS Unité FSE qui poursuit également les travaux et les échanges avec l'ensemble des organismes intermédiaires du Grand Est pour mener à bien la rédaction et la signature de l'ensemble des conventions de subvention globale qui représentent presque 75 % des crédits délégués de la maquette FSE+ 2021/2027 de l'Etat en région. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans les prochains numéros de la newsletter.

#### Actualité Unité FSE

Saluons l'arrivée de nos deux nouvelles collègues dans l'unité FSE à savoir Maggy DESMET (site de Chalons) et Gohar GRIGORYAN (site de Nancy).

#### Publication d'un Appel à Projet FTJ de la DREETS Grand Est :

Il porte sur la reconversion et le développement des compétences des salariés issus des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Dépôt des demandes possible jusqu'au 16 mai 2023.

#### Sommaire

- · Edito de Mme Cherubini
- · Actualité FSE+
- La DREETS GE présente au Village des initiative FSE
- Parole à l'organisme intermédiaire -Eurométropole de Strasbourg
- Parole à l'organisme intermédiaire -Conseil départemental des Vosges
- FTJ Appel à projet

# La DREETS GE présente au Village des initiatives FSE +





L'Unité FSE a participé à la 6ème édition du Village des initiatives FSE+ qui se tenait les jeudi 16 et vendredi 17 mars à Paris.

Organisé par le Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, en collaboration avec Régions de France, le Village des Initiatives FSE a marqué le lancement en France des nouveaux programmes du Fonds social européen +, et du Fonds de transition juste (FTJ), pour la période 2021-2027.

Les nombreux acteurs présents ont pu s'informer au travers de différentes tables-rondes et imaginer collectivement, via la participation à des ateliers, les solutions les plus

pertinentes et innovantes pour relever les enjeux

de cette nouvelle programmation.

Les participants ont ensuite pu assister à la remise des Trophées des initiatives FSE qui a récompensé et mis en lumière 12 projets financés et soutenus par le FSE ou l'IEJ et répartis en quatre catégories : inclusion, transition numérique, égalité et jeune.

Une association de notre territoire "Les Papillons Blancs en Champagne" s'est vue décerner un Trophée des Initiatives dans la catégorie « Inclusion », ce concours récompensant des projets financés dans le cadre des programmes FSE 2014-2020.

Les adresses de la DREETS Grand-Est

6 rue Gustave Adolphe Hirn 67085 STRASBOURG CEDEX 10 rue Mazagran 54063 NANCY 60 avenue Daniel Simonnot 51038 CHALONS en CHAMPAGNE

Directeur de la publication : François OTERO



Messagerie: dreets-ge.fseplus@dreets.gouv.fr



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS







# Parole à l'organisme Intermédiaire

## Eurométropole de Strasbourg



L'Eurométropole de Strasbourg (EmS) gère des crédits européens FSE et FEDER depuis le début des années 2000. La gestion de ces crédits s'inscrit dans le cadre d'un Investissement Territorial Intégré, outil mis en place par la Commission européenne et visant à articuler plusieurs fonds. Cet ITI permet de soutenir la stratégie de développement de l'EmS, au plus près des besoins du territoire avec un fort volet "cohésion sociale".

L'EmS joue un rôle important dans la mise en cohérence des interventions et la mobilisation de tous, particulièrement pour l'accès à l'emploi des personnes en difficulté : chômeurs de longue durée, habitants des QPV, personnes en situation d'isolement, de handicap ou d'exclusion, jeunes, bénéficiaires du RSA.



Composée de 2 chargées de mission, l'équipe FSE fait partie de la Direction du Développement Economique et de l'Attractivité de l'EmS, service Emploi et Economie Solidaire. Marie-Cécile Sprunck, en poste depuis 2018 à l'EmS, gère du FSE depuis 2011. Elise Knorr, en poste depuis 2020 à l'EmS, a géré du FEDER puis du FSE depuis son arrivée. Ce binôme est en charge de la gestion globale FSE, assurant la clôture des programmes européens 14-20 et la mise en œuvre des programmes 21-27. L'équipe bénéficie d'aides ponctuelles de collègues de la direction sur la coordination de l'ITI, la gestion administrative, le contrôle interne et le suivi comptable. Les chargées de mission portent un intérêt particulier à l'accompagnement des porteurs de projets et proposent des temps d'échanges réguliers.



En 2022, l'équipe a pu mettre en lumière les fonds européens dans le cadre de la Fête de l'Europe, en partenariat avec l'association Jeunes d'éducation populaire (JEEP), le Foyer de l'adolescent et la Mission Locale, en permettant à des jeunes inscrits dans un parcours d'insertion socio-professionnelle de réaliser une fresque street art sur le thème de l'Europe. La fresque, réalisée par le biais de ce chantier éducatif, a pris place sur les murs d'une structure située dans le QPV de la Meinau ayant bénéficié d'une aide FEDER de l'EmS. L'objectif est de pouvoir renouveler cette expérimentation dans d'autres QPV.

Dans le cadre de la nouvelle période de programmation 2021-2027, l'Etat a délégué une enveloppe FSE+ de 5,1M € à l'Eurométropole de Strasbourg qui a été reconduit en tant qu'organisme intermédiaire. Le programme s'articule autour de 3 priorités :

# Priorité 1 OS H

permettant de soutenir les actions visant à renforcer l'insertion socioprofessionnelle

### Priorité 2 OS A

permettant de favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité

#### Priorité 6 OS H

permettant de favoriser l'innovation sociale et l'essaimage de dispositifs innovants

Les premiers appels à projets de l'EmS pour cette nouvelle programmation ont été publiés en décembre 2022. L'équipe travaille actuellement sur les instructions et sur les prochains appels à projets.













# Parole à l'organisme Intermédiaire

## Conseil départemental des Vosges



Le Conseil départemental des Vosges est devenu Organisme intermédiaire dans la programmation 2014/2020 avec la gestion d'une enveloppe FSE de 6 086 412.66 € afin de financer des actions à destination des personnes éloignées de l'emploi.

Des actions ont pu être maintenues ou développées sur le territoire vosgien :

- L'accompagnement des bénéficiaires du RSA pour un retour à l'emploi
- · Le développement des clauses sociales
- L'accompagnement des jeunes en situation de difficultés sociales et professionnelles.

Ce sont **60 projets** qui ont été financés, **13 structures accompagnées et 13 020 personnes** qui ont bénéficié des actions mises en œuvre sur notre territoire.

Chef de file de l'action sociale et médico-sociale, le Conseil départemental des Vosges développe une politique d'insertion et de cohésion sociale durable visant à garantir à chaque Vosgienne et Vosgien l'accès à ses droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de l'enfance et de la famille, de la justice, de l'éducation, de la santé, de la formation, de la culture et de la citoyenneté.

Face à l'augmentation de la paupérisation, le Département renforcera son action sociale pour garantir un accompagnement plus global et adapté à toute personne ou famille fragilisée dans son parcours de vie.

C'est pourquoi sur la nouvelle **programmation 2021/2027**, le Conseil départemental des Vosges s'est positionné sur plusieurs priorités afin de diversifier son action pour une enveloppe FSE+ de **6 090 000 €** sur la priorité 1 et **490 000.00 €** sur la priorité 2 :



**Mélanie Dambrine**, la chargée de mission FSE au sein de la Direction de l'Action Sociale Territoriale

Kathy Varis , la chargée de mission Europe en charge du pilotage au sein de la Direction des Collectivités et de la Transition Ecologique

Priorité 1 OS H : Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés.

Priorité 1 OS L : Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants.

Priorité 2 OS A : Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale.

#### 5 Appels à projets ont donc été lancés sur ces priorités sur les thématiques suivantes :

- · L'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi
- · L'accompagnement des personnes en situation de handicap et des personnes souffrant d'une maladie longue
- · L'accompagnement pour l'accès et le maintien dans le logement pour les publics les plus en difficulté
- · L'accompagnement par les chantiers éducatifs pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Les clauses sociales.

Nous souhaitons également continuer de développer ou mettre en place de nouvelles actions à destination notamment :



des jeunes mineurs ou majeurs exposés à la pauvreté ou à des difficultés persistantes d'insertion,

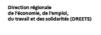


des actions visant à soutenir le développement des enfants à risques ou en situation d'exclusion,

des actions d'accompagnements des personnes éloignées de l'emploi pour un retour en emploi ou en formation.









# Fonds de Transition Juste (FTJ)



Le **Fonds pour une Transition Juste (FTJ)** est un nouveau fonds européen de la période de programmation 2021-2027 issu du Mécanisme pour une Transition Juste (MTJ) du Pacte vert pour l'Europe dont l'objectif est d'atteindre la neutralité climatique à l'horizon 2050.

Le FTJ vise à atténuer l'impact économique et social de la transition vers la neutralité climatique dans les territoires les plus émetteurs de CO2 d'origine industrielle. Les 27 EPCI dans les territoires infra-départementaux des départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Moselle et du Haut-Rhin sont éligibles au FTJ.





Les territoires identifiés comme éligibles au FTJ en GE accueillent 100% des émissions de CO2 liées aux industries polluantes et 98,3 % des émissions de CO2 (tous secteurs confondus) en 2017. En 2018, y sont dénombrés 45 903 établissements actifs tous secteurs confondus soit 67,3% des entreprises des 3 départements. L'emploi total s'élève à 570 955 soit 71,2% des 801 855 actifs.

#### Les 4 secteurs les plus émetteurs de CO2

- La métallurgie compte 32 établissements et 8 206 salariés sur le zonage FTJ (45% des salariés sur les 4 secteurs) et émet 1 230 kteq CO2
- L'industrie chimique regroupe 73 établissements et 6 258 salariés sur le zonage FTJ (34% des salariés sur les 4 secteurs FTJ), émet 3 150 kteqCO2
- La fabrication de produits minéraux non métalliques regroupe 166 établissements et 3 785 salariés sur le zonage FTJ, dont 2 559 salariés dans le secteur de la verrerie et 389 dans le secteur du ciment (21% des salariés sur les 4 filières) et émet 1 340 ktegCO2
- La production d'énergie basée sur des énergies fossiles qui inclut la centrale à charbon de Saint Avold avec 87 emplois directs.

# Appel à projet - Unité FSE

netteurs

Reconversion et développement des compétences des salariés issus des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre



Période de réalisation possible de l'opération: du 15/03/2023 au 14/03/2026

Montant total du soutien européen prévu : 18 000 000€

Montant minimum FSE+ : 40 000€ Taux d'intervention FSE+ : 70%

#### Priorité d'investissement

1-FTJ Renforcement des compétences et accompagnement de l'emploi face aux conséquences sociales de la transition vers les objectifs spécifiques de l'Union pour 2030 en matière d'énergie et de climat et vers une économie de l'Union neutre pour le climat à l'horizon 2050

#### Les actions visées

- La formation des salariés des secteurs en déclin et en transformation pour se reconvertir. Les salariés devront être reconvertis dans des secteurs respectant le principe Do no significant harm (DNSH – ne pas causer de préjudice important)
- La formation des salariés des secteurs en transformation pour adapter leurs compétences en lien avec la décarbonation des processus de production et la transformation de leur secteur.

#### **Public cible**

Le présent appel à projets vise les salariés devant nécessairement être employés dans une entreprise des secteurs économiques industriels visés par le FTJ, ou dans une entreprise sous traitante ou fournisseuse d'une entreprise de ces secteurs.

**Pour plus d'informations :** DREETS Grand Est 2023 \_ Reconversion et développement des compétences des salariés issus des secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre | FSE

